



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 77782

Texte de la question

M. Étienne Mourrut appelle l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur la progression de l'emploi dans le secteur de la construction. En effet, il s'agit d'un secteur fortement employeur de main-d'oeuvre. Cependant, force est de constater que la population active dans ce secteur ne cesse de vieillir : la moyenne d'âge dans le BTP frôle les trente-neuf ans. Cette désaffection des plus jeunes à l'égard des métiers de la construction procède de plusieurs raisons : salaires peu attractifs, manque de formation continue des salariés, secteur d'activité très peu féminisé. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles mesures incitatives pourraient être mises en oeuvre afin de rendre le métier du BTP plus attractif aux yeux des jeunes en recherche d'emploi.

Données clés

Auteur : [M. Étienne Mourrut](#)

Circonscription : Gard (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77782

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 novembre 2005, page 10278